

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 17/02/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de l'équipement – Subdivision déconcentrée des Australes – Secteur de Tubuai
2	LIBELLE DU POSTE : Agent d'entretien des infrastructures
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 2
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : D
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : D
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 327 CODE POSTE : 6453 PROGRAMME R.H : 961 04
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Archipel des Australes – Ile de Tubuai
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'agent est chargé de l'entretien et de la réparation des infrastructures publiques routières, portuaires et de bâtiments au sein du secteur de Tubuai de la subdivision déconcentrée des Australes de la Direction de l'équipement.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de cellule du secteur de Tubuai
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : - Equipements de protection individuelle (EPI) ; - Matériel et outillage.
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Etre titulaire des permis de conduire véhicule léger (VL) ; - Port d'un EPI obligatoire.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Participer à la préparation des interventions ; - Entretien et réparation des infrastructures routières et ses dépendances, les infrastructures portuaires et les bâtiments ; - Reboucher les nids-de-poule et poser de l'enrobé ; - Débroussailler les accotements ; - Réparer les dispositifs de sécurité ; - Nettoyer les zones portuaires et réparer les défenses ; - Effectuer les travaux de peinture, de plomberie et de revêtement ; - Participer à l'entretien du matériel ; - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité au travail ; - Intervenir lors des périodes de catastrophes naturelles (cyclone, houle, pluie, etc.).
14	ACTIVITES ANNEXES :

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Aide technique
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Entretien des ouvrages de génie civil (infrastructures, VRD) et bâtiments

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Etre autonome ;		X	
	- Qualité de maîtrise de soi et de discipline ;		X	
	- Aptitude à la polyvalence ;		X	
	- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité au travail ;		X	
	- Capacité de travailler en équipe et de s'y intégrer ;		X	
	- Appliquer les directives et les consignes ;		X	
	- Connaissance de l'hygiène et de la sécurité dans le travail ;		X	
	- Techniques d'entretien des voiries, des réseaux divers et des bâtiments ;		X	
	- Connaissance du petit matériel et d'engins.		X	

18 EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :

19 FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :

20 DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum

Pour le directeur de l'équipement,
le chef de la subdivision des Australes p.i

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :